LOT N°02bis - ECHAFAUDAGE - RAVALEMENT

1 - GENERALITES
Le présent lot a à sa charge la mise à disposition pendant toute la durée du chantier d'un échafaudage extérieur permettant l'accès du personnel des différents corps d'état, ainsi que l'amenée des matériaux par des escaliers munis des dispositifs de sécurité imposés par la règlementation du travail. L'emplacement de cet échafaudage (tour d'accès) sera précisé lors de l'organisation du chantier.

Le présent lot devra mettre à disposition de l'ensemble des entreprises, une potence à chaque niveau supérieur destinée à la montée des matériaux lourds. L'utilisation de treuils électriques reste à la charge et sous la responsabilité de chaque corps d'état.

2 - REGLEMENTATION ET NORMES
Documents de référence
Travaux neufs avec enduits de façades :
NF P 15-201 DTU 26.1 : travaux d'enduits de mortiers minéraux
NF P 74-202 DTU 59.2 : revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques
NF P 74-201 : travaux de peinture du bâtiment

Les normes pour les produits :
NF P 15-201 DTU 26.1 : travaux d'enduits de mortiers minéraux (voir mortiers de recettes traditionnelles)
NF EN 998.1 : mortiers d'enduits minéraux
NF T 30-700 : revêtements plastiques épais
NF T 36-005 : classification des peintures, des vernis et des produits connexes
NF T 30-804 : peintures pour le bâtiment - Spécifications des peintures micro-poreuses pour façades
Norme P 84-401 : façades - Peintures et vernis revêtements à base polymères utilisés en réfection des façades en service

3 - COORDINATION AVEC LE MAÇON
DTU 26.1 chapitre 2 Cahier des Clauses spéciales
Le maçon doit livrer une maçonnerie à enduire conforme au DTU 20.1, solide, homogène (pas de matériaux de natures ou caractéristiques différentes), plane (voire soignée) et propre. Le remplissage des joints horizontaux entre éléments de maçonnerie doit être réalisé en continu. Un joint durci pour une maçonnerie collée à joints minces doit faire au moins 1 mm d'épaisseur. En zones sismiques, les joints verticaux doivent aussi être remplis.
Les travaux d'enduits n'incluent pas la préparation spéciale de surfaces des maçonneries à enduire, non conformes au CCT. Cependant, l'entreprise qui réalise des enduits minéraux peut mettre la maçonnerie en conformité avant d'appliquer l'enduit à la place du maçon si ces travaux font l'objet de clauses spéciales du DPM (Document Particulier du Marché).
Par exemple :
• Rebouchage et dressage.
• Renformis et dressage.
• Renforcements (pose d'armatures : joues de lucarnes, coffres de volets roulants..).

4 - ECHAFAUDAGE
Il comprend toutes sujétions d'amenée et de reprise de matériel.
Le présent lot devra tous échafaudages en pied nécessaires au ravalement de l'ensemble des façades. Cet échafaudage sera notamment mis à la disposition du lot COUVERTURE

L'échafaudage sera équipé de manière à respecter toutes les normes de sécurité (plancher, garde-corps, barbette d'anti-chute d'outils, lisses intermédiaires...)
Il fera l'objet:
D'un auto contrôle réalisé par l'entreprise
D'un contôle du bureau de Controle Technique

Protection de l'environnement
Pendant la durée du ravalement, l'échafaudage sera recouvert de toiles anti- poussières et anti-projections, laissant passer la lumière du jour.

5 – ENDUITS
Le D.T.U. 26.1 des enduits minéraux mise en œuvre des enduits minéraux épais de type monocouche
Les enduits de type monocouche s'appliquent en deux passes "frais sur frais" et dans les épaisseurs requises pour éviter le nuançage d'aspect et l'apparition des spectres des joints de maçonnerie.
La seconde passe est appliquée sans durcissement de la première passe (délai normal de quelques heures et au plus tard, 3 jours après).

L'application en une seule passe n'est possible que pour une finition "grattée" et sur une maçonnerie soignée* parfaitement homogène et peu poreuse.

Enduit extérieur - catégorie de dureté: CSI à CSIII pour un support de façade en brique alvéolaire.

IDENTIFICATION : weber.pral F ou équivalent
Composition : ciment blanc et chaux aérienne, granulats sélectionnés, adjuvants spécifiques, hydrofuges de masse, pigments minéraux
granulométrie : 0 à 1,5 mm
densité de la poudre : 1,4
pH de la pâte : 12,5

Finition: Taloché grattée fin sur les parties en plein.
Taloché et lissé sur les éléments de modénature: Les tableaux de baies
Teintes:
Ton : **Teinte PNR A05**

Localisation
Extension: L'ensemble des murs construits selon indications sur les façades

FRACTIONNEMENT DES FAÇADES :
Sans objet

PRIMAIRE D'ACROCHAGE
Si nécessaire, application d'un produit primaire d'accrochage type Weber Fixateur ou équivalent, ainsi que de bande de pontage sur les changements de matériaux.

Joint de dilatation, si nécessaire
Fourniture et pose de joint de dilatation en profilé type TEGO, teinte au choix de l'architecte.

PRECISIONS
Il n'y aura pas d'enduit sur les surface destinées à être traitées en bardage bois

6 – VERIFICATIONS
En fin de chantier et avant réception l'entreprise s'assurera des vérifications suivantes :
• L'aspect : état de surface régulier, exempt de cloque, fissure caractérisée ou soufflure. Les arêtes ne doivent pas être écornées ni épaufrées. Les joints doivent être rectilignes.
• La planéité des enduits : mesure de la flèche prise sous la règle de 2 m (enduit courant : 1 cm, enduit soigné : 0,5 cm).
• L'aplomb des enduits soignés ou exécutés entre nus et repères : tolérance de verticalité de 1,5 cm mesurée sur 3 m pour support vertical.
• L'adhérence : l'enduit ne doit pas sonner creux au passage d'un outil dur sur sa surface (signe de l'amorce d'un décollement), puis, bien sûr, contrôler les épaisseurs si possible...
• La propreté : absence de traces d'enduits sur les autres matériaux ou au sol et d'emballages résiduels (sacs, palettes ou films plastiques abandonnés).

7 – PEINTURES SUR MURS EXTERIEURS DE FACADES

GENERALITES RELATIVES AUX OUVRAGES DU PRESENT LOT
Les travaux seront exécutés conformément aux clauses et conditions générales des documents Techniques et administratifs suivant les "NOTES COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT" en préambule du présent CCTP
Avant la réalisation de ses travaux, le titulaire du présent lot devra réceptionner les supports à revêtir avec les entreprises concernées ces supports et ce en présence du responsable des travaux
Il indiquera dans sa soumission la marque de peinture et revêtement qu'il aura choisie, et précisera sur son quantitatif estimatif les références des produits qu'il se propose d'employer.
Il devra la reconnaissance des fonds et sera tenu de signaler ceux qui ne sembleraient pas offrir une garantie suffisante pour la bonne tenue des peintures prévues.
Les surfaces peintes devront satisfaire aux performances imposées par les tests du CSTB suivant les différentes familles des locaux (tests publiés dans le cahier 695 de Juin 1969-).
Pour ses travaux sur les façades le titulaire du présent lot devra prendre toutes dispositions réglementaires de l'autorité de tutelle ou arrétés municipaux pour la sécurité du public circulant à proximité du chantier et pour les éventuelles déviations de circulation à proximité du chantier

DESCRIPTION DES TRAVAUX
Lavage des enduits existants au jet haute pression
Rebouchage des fissures et trous

Préparations:
Travaux préparatoires, travaux d'apprêt suivant subjectile support et qualité de finition
Application de 2 couches de peinture minérale garnissante qualité de finition soignée satinée
Teintes PNR: A05 sous bardage Redwood et A07 sous bardage Taupe
Localisation:
Bâtiments existant: L'ensemble des murs de façade